

Géomaticien/ne CFC – Cartographie



Nature des tâches

Le géomaticien et la géomaticienne relèvent des informations géographiques, les enregistrent, les administrent et les exploitent. Ils sont actifs dans les domaines de la mensuration officielle, de la géoinformatique ou de la cartographie.

Le géomaticien et la géomaticienne réalisent et actualisent des cartes géographiques. Ils travaillent à l'ordinateur sur des programmes graphiques. Sur la base de plans de mensuration, de photographies aériennes, de données géoréférencées et, selon des règles de représentation précises, ils créent ou actualisent une carte géographique, un travail de longue haleine. Il s'agit en effet de représenter d'une manière simple des données complexes.

Conditions d'admission

Scolarité obligatoire achevée du degré le plus exigeant avec un bon niveau en mathématiques, géométrie, dessin technique et informatique.

Intérêt pour les mathématiques et la géométrie (l'aspect calcul est particulièrement important), goût pour la précision, patience, intérêt pour la technique, capacité à travailler en équipe, goût pour l'apprentissage.

Formation

Formation professionnelle initiale de 4 ans dans les services du cadastre des communes, cantons de la Confédération ou dans un bureau de géomètre privé. Seul l'Office fédéral de topographie propose le domaine spécifique cartographie.

Formation théorique sous forme de cours-bloc à Zurich (en allemand).

Les cours interentreprises complètent la formation.

Perspectives

Opérateur/-trice photogrammètre (évaluation des photographies aériennes).

Examen professionnel de technicien/ne en géomatique; les modules de la formation peuvent aussi être suivis individuellement.

Etudes d'ingénieur/e géomaticien/ne BSc HES, ingénieur/e géomaticien/ne BSc EPF ou ingénieur/e en protection de l'environnement BSc EPF. Brevet fédéral d'ingénieur/e géomètre (études HES ou EPF obligatoires).